



Mairie
32 allée de la Bèjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 février 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 01 2025	Chez Bouchut / Validation du devis du lot 15 « équipements cuisine »	Approuvée à l'unanimité
Délibération 02 2025	Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de- Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de santé	Approuvée à l'unanimité
Délibération 03 2025	Aide financière au Collège de Saint Dier d'Auvergne pour un voyage pédagogique à Londres.	Approuvée à l'unanimité
Délibération 04 2025	Solidarité avec la population de Mayotte	Approuvée à l'unanimité
Délibération 05 2025	Création emploi permanent de Rédacteur	Approuvée à l'unanimité
Délibération 06 2025	Demande d'acquisition d'une portion de la parcelle sectionale F247 Au Vacher en contre partie des parcelles F224 et F225	Approuvée à 8 voix pour et 1 abstention
Délibération 07 2025	Convention de mise à disposition du local « L'Archou »	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 18 février 2025.

Karine JONCOUX, Maire

